

LICENCE

GÉOGRAPHIE ET *aménagement*



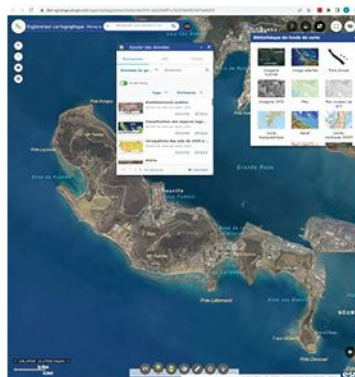
SECTEURS

d'activités ou emplois visés

- ◆ **ENSEIGNEMENT**
(CAPES, Professorat des écoles)
- ◆ **BUREAU D'ÉTUDES**
- ◆ **COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS OU PARAPUBLICS, ENTREPRISES**
 - ◆ **SERVICES D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME**
- ◆ **SERVICES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL OU DE L'ENVIRONNEMENT**

Poursuite d'études

L'obtention de la licence Géographie et aménagement permet d'envisager une poursuite d'études en master à l'UNC (ex. : master ADTO, master EOP, master Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, etc.), en métropole ou encore à l'étranger.



DESRIPTIF

de la formation

La licence Géographie et aménagement comprend une majorité d'unités fondamentales et plusieurs unités optionnelles permettant aux étudiants et étudiants de personnaliser leur parcours.

La première année est mutualisée avec la licence Histoire. Les étudiantes et étudiants peuvent ainsi acquérir de solides connaissances et savoir-faire dans ces deux domaines complémentaires des sciences humaines et sociales.

La seconde et la troisième année sont spécialisées en géographie, avec des enseignements relevant, entre autres, de l'environnement, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, le développement durable et la géographie des risques.

La formation est adaptée au contexte géographique, historique et sociétal néo-calédonien. Dans les enseignements généraux, des exemples calédoniens ou océaniques sont systématiquement développés en cours et/ou en TD. À cela s'ajoutent des enseignements spécifiques sur des thématiques locales et régionales (géographie de la Nouvelle-Calédonie, géographie de l'Océanie insulaire, villes et urbanité en Océanie, etc.).

Enfin, une solide formation en géomatique, système d'information géographique (SIG) et télédétection est dispensée en L2 et en L3.

EXEMPLES

d'enseignements

- Mers et littoraux
- Villes et urbanisation dans le monde
- Géographie de la Nouvelle-Calédonie
- Géopolitique